Expertise Performance Solutions Compétences

ASCENCIEL
Développement des compétences, formation, conseil

CSE : PROMOUVOIR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

Durée – 5 jours (35 heures) | **Public –** Membres titulaires, suppléants et de la CSSCT du CSE (formation initiale SSCT).

| **Prérequis –** Aucun. | **Intervenant –** Préventeur IPRP référencé DREETS (habilitation CARSAT–INRS), formateur des membres du CSE.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier le rôle, les missions, les responsabilités et les moyens d'action du CSE en matière de SSCT
- ✓ Participer activement à la politique de prévention en s'appuyant sur les principes généraux de prévention
- ✓ Repérer les dangers, analyser les situations de travail et évaluer les risques professionnels
- ✓ Réaliser inspections et enquêtes après un accident du travail ou une maladie professionnelle
- ✓ Contribuer à l'analyse du DUERP et au suivi des actions de prévention
- ✓ Identifier les situations de risques psychosociaux, de harcèlement ou de violences au travail
- ✓ Coopérer avec les acteurs internes et externes de la prévention

Contenu pédagogique

✓ Comprendre le rôle du CSE en matière de SSCT (Comprendre)

- Les missions du CSE en SSCT
- Les responsabilités de l'employeur et des représentants du personnel
- Les droits, moyens d'action et obligations des élus
- Fonctionnement du CSE et de la CSSCT
- Les consultations obligatoires en matière de santé et sécurité

✓ Agir dans une démarche de prévention (Comprendre)

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les neuf principes généraux de prévention
- Les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Les obligations réglementaires de l'employeur
- Les responsabilités des différents acteurs

✓ Identifier et analyser les risques professionnels (Évaluer)

- Identifier les dangers et les situations à risque
- Observer le travail réel et analyser les situations de travail
- Facteurs de risques et conditions de travail
- Méthodes d'analyse des situations de travail
- Risques physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques et organisationnels

✓ Participer à l'évaluation des risques et au DUERP (Évaluer)

- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- Rôle du CSE dans l'élaboration et l'actualisation du DUERP
- Priorisation des risques
- Élaboration et suivi du plan d'actions de prévention
- Traçabilité et conservation des données

- ✓ **Réaliser les inspections et enquêtes du CSE (Évaluer)**
 - Préparer une inspection et observer les situations de travail
 - Identifier les écarts et les facteurs de risque
 - Conduire une enquête après un accident du travail ou une maladie professionnelle
 - Utiliser l'arbre des causes pour rechercher les causes profondes
 - Élaborer des propositions d'amélioration

- ✓ **Prévenir les risques psychosociaux et les violences au travail (Évaluer)**
 - Les facteurs de risques psychosociaux
 - Stress, surcharge, épuisement professionnel
 - Harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes et violences au travail
 - Le rôle du référent harcèlement
 - Les dispositifs d'alerte et de prévention

- ✓ **Mobiliser les acteurs de la prévention (Agir)**
 - Les acteurs internes : direction, managers, salariés, référent sécurité, service RH
 - Les acteurs externes : Service de Prévention et de Santé au Travail, CARSAT, Inspection du travail, DREETS, OPPBTP selon les secteurs
 - Coopérer efficacement dans une démarche de prévention

- ✓ **Exercer les droits d'action du CSE (Agir)**
 - Les droits d'alerte en matière de santé et sécurité
 - Les consultations du CSE
 - Les visites et inspections, les expertises
 - Les moyens matériels et les heures de délégation au service des missions SSCT

- ✓ **Développer une démarche de prévention durable (Agir)**
 - Construire un plan d'actions et prioriser les mesures de prévention
 - Suivre les actions engagées et mesurer leur efficacité
 - Favoriser une culture de prévention au sein de l'entreprise

- ✓ **Mises en situation et études de cas (Agir)**
 - Analyse de situations réelles apportées par les participants
 - Exercices d'observation de situations de travail
 - Étude d'un DUERP
 - Réalisation d'une enquête à partir d'un cas d'accident
 - Élaboration d'un plan d'actions de prévention

Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ». Des apports réglementaires solides, ancrés dans des cas réels et des mises en situation. Méthodes :

- ✓ Participative : basée sur le questionnement des participants.
- ✓ Active : fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques et réglementaires ; Analyse de situations professionnelles et retours d'expérience ; Mises en situation (inspection, enquête, arbre des causes, droit d'alerte) ; Analyse de documents professionnels (DUERP, plans d'actions) et co-construction.

Modalités d'évaluation

Évaluation formative en cours de module - Évaluation des acquis réalisée avec un QCM - Satisfaction à chaud et à froid

Sanction de la formation – Certificat de réalisation